

# PODO-ORTHÈSE



#surmesure

#écoute

#santé



Le ou la podo-orthésiste est le (la) professionnel(le) de santé qui prend en charge une personne présentant une déficience de la posture, de la marche et/ou du chaussage. Il/elle est le/la spécialiste de l'appareillage du pied et du couple pied-jambe, sur mesures ou sur moulage.

Il/elle fabrique des chaussures avec des matériaux nobles et/ou techniques. L'assemblage des pièces constituant l'appareil s'effectue grâce à diverses opérations effectuées à la main et/ou également assistées par ordinateur.

Il/elle conçoit et réalise pour chaque patient l'appareillage qui lui permettra de marcher le plus normalement possible. Dans un premier temps, il/elle le reçoit pour un examen détaillé (bilan médical et podologique, mesures et moulage du pied). Un appareil adapté est à la fois fonctionnel et esthétique : il peut s'agir, par exemple, d'orthèses plantaires (semelles orthopédiques), de podo-orthèses (chaussures orthopédiques) ou de dispositifs médicaux externes podologiques, provisoires ou définitifs...

Il/elle intervient sur prescription médicale et travaille en collaboration avec le médecin prescripteur, les différents professionnels de santé et autres partenaires.

Les qualités requises sont le sens de l'observation et de l'écoute, l'habileté manuelle et la rigueur, mais aussi la sensibilité aux relations humaines, indispensable pour travailler auprès de personnes handicapées.

**DÉBOUCHÉS**

Ouvrier(ère) qualifié(e) – Chef(fe) d'atelier – Responsable de production  
 – Chef(fe) d'entreprise – Applicateur(trice) en podo-orthèse

**RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)**

1 540 € en début de carrière et à partir de  
 3 000 € pour un(e) applicateur(trice).



\* Parcours susceptible d'évoluer.

Les diplômes obtenus sont des diplômes français